

Formation théorique et pratique

Construction en Pisé

Stage tous publics animé par *Maisons Paysannes de France*



coût : 50€

Bulletin d'inscription Formation «Terre»

25/26 août - 1/2 septembre

Merci de bien vouloir nous informer de votre présence avant le 12 août 2017, en retournant ce bulletin d'inscription, accompagné d'une attestation d'assurance Responsabilité Civile, et d'un chèque de 50€. Un bulletin d'inscription par stagiaire.

Nom :

Prénom :

Adresse :

tél :

e-mail :

Les 25/26 août et 1/2 septembre 2017

Contexte :

L'association POTAGO qui cultive un potager à Gometz-la-Ville, projette de construire un cabanon à outils avec la terre locale issue du creusement d'une mare. Le stage propose d'accompagner l'association pour la construction du cabanon, la montée des murs pendant 2 weekends..

Objectifs :

- Sensibiliser particuliers, professionnels et membres de l'association aux logiques environnementales de l'utilisation de la terre crue locale dans la construction.
- Initier un chantier participatif pour l'édification des murs du cabanon à outils.
- Fournir un modèle de construction de mur en terre crue selon la technique du pisé

Programme :

THEORIE : 25 août matin

- Comprendre et donner du sens.
- Apport théorique et culturel sur la construction de murs en terre en pisé et autres techniques de «terre levée».

PRATIQUE : 25 après-midi et 26 août + 1 et 2 septembre

- Organisation du chantier.
- Préparation de la terre et de la structure.
- Réalisation de l'assise
- Elevation du mur en plusieurs coffrages



crédit photo : PNRHVC

stage inédit : le nombre de places est limité.



Pour plus d'informations, contacter :

Betty Houguet

tél : 01 30 52 09 09 - fax : 01 30 52 12 43

b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Coupon, attestation RC et chèque de 50€ à l'ordre de TRESOR PUBLIC à retourner **avant le 12 août 2017**

A l'attention de Betty Houguet - Formations éco-construction

Château de la Madeleine
Chemin Jean Racine
78472 CHEVREUSE cedex



Tél : 01 30 52 09 09 Fax : 01 30 52 12 43

Mail : b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr

Votre inscription ne sera définitivement validée qu'à réception du règlement et après accusé de réception de notre part. Une convocation vous sera transmise 3 jours avant la date de la formation. Une facture pourra vous être fournie. Le bulletin seul ne constitue pas une inscription.

Le Parc se réserve le droit de sélectionner les participants et d'annuler la formation si les effectifs ne sont pas suffisants.

Date :

Signature :

Le montant total de la formation, soit 50€ versés au moment de l'inscription, sera encaissé pour confirmer la participation du stagiaire. En cas d'absence injustifiée ou signalée moins de 12h avant le jour de la formation, le stagiaire absent ne sera pas remboursé.